

École Émancipée

CONTRIBUTION À LA RÉFLEXION À L'ENTRÉE DU CDFN NOVEMBRE 2013

20 milliards de crédit d'impôt aux entreprises, sans contrepartie ni contrôle ; plus de 1000 plans sociaux en un an ; 14,7 % de la population relevant de la pauvreté... Les chiffres se succèdent pour épinglez une politique gouvernementale de plus en plus désastreuse : conséquence logique, l'Ifop annonce une nouvelle baisse de popularité de F. Hollande qui fait de lui le président qui recueille l'adhésion la plus minimale de toute la Vème République, avec 20 % seulement d'avis favorables. La crise à laquelle nous sommes confrontés est donc multiple : une crise économique, bien sûr, mais aussi une crise sociale qui engendre des drames personnels et des maux collectifs. Ceux-ci sont aussi la conséquence d'une crise écologique qui se traduit par une marchandisation sans limite de la nature, y compris des humains, totalement inféodée aux règles de rationalisation et de rendement économique. C'est enfin une crise politique conséquente. Les organisations syndicales ont une grande responsabilité pour faire face à toute ces crises.

Les remèdes socio-libéraux imposés à l'Europe en crise par la Troïka et les gouvernements, notamment l'austérité généralisée, continuent de saigner les populations d'Espagne, de Grèce ou du Portugal en engraisant toujours plus les spéculateurs en tout genre. Le capitalisme financier est sorti de la crise, lui, se réorganise brutalement et est à l'offensive. En témoignent les millions de jeunes au chômage, les plans sociaux qui se multiplient. En témoigne également la multiplication des projets d'accords bilatéraux de libéralisation, d'extension du règne marchand et de déni de démocratie. Il en est ainsi de l'accord UE - Canada, qui prévoit la possibilité pour des multinationales de poursuivre les législations ou règlements ayant un impact sur les perspectives de profit des multinationales, ou du projet de Grand Marché Transatlantique (UE - États-Unis). En s'appuyant sur des mécanismes qui soumettent le droit public aux règles et normes commerciales, ces accords constituent un danger énorme pour tout ce qui relève des règles de protection sociale et de la nature.

En France, la situation de l'emploi est catastrophique. Outre les difficultés d'insertion professionnelle que rencontrent les jeunes, soumis

aux périodes interminables de stages et d'emplois précaires, et celles des seniors sommés par les réformes successives des retraites de prolonger une activité professionnelle alors que le marché de l'emploi ne leur laisse aucune place, l'ensemble de la population doit également faire face à une explosion de ruptures conventionnelles et à l'avalanche de plans sociaux dans lesquels les premiers effet de l'ANI se font sentir... Gad, Air France, Good Year, Alcatel-Lucent, Fagor-Brandt, Michelin, P.S.A... et maintenant La Redoute. L'emploi industriel est en grande difficulté, le secteur agroalimentaire, notamment en Bretagne, est sinistré, ce qui plonge les populations dans le désespoir et la colère.

Pourtant, les entreprises qui font des profits sont légions : elles n'en licencient pas moins pour autant, légitimées dans cette casse de l'emploi salarié par un discours gouvernemental qui ressasse à l'envi que la réduction du « coût du travail » est un levier vers la reprise économique. Moscovici a choisi le camp du Medef, Hollande a renoncé à s'attaquer la Finance, sa prétendue « ennemie », ils offrent 20 milliards de cadeaux fiscaux au patronat par le CICE : ce gouvernement, depuis son arrivée, ne cesse d'accumuler les renoncements.

Renoncements... et orientation assumée

Force est de constater que le gouvernement a choisi un cap, et qu'il s'éloigne chaque jour davantage non seulement de ses promesses électorales, mais aussi des aspirations de justice sociale de toute une partie de la société. A part sur le mariage pour toutes et tous, dossier qui a révélé la vivacité de puissants courants réactionnaires au sein de notre société, les renoncements se sont succédé. Sans tous les énumérer, retenons les plus récents, de la réforme des retraites (non seulement dans la continuité des réformes actées sous la droite, mais faisant porter les efforts uniquement sur les salarié-es et les retraité-es, les « compensations » n'étant concédées qu'aux patrons...), aux différents cadeaux fiscaux aux entreprises, en passant par la simplification, voire à la suppression, des engagements pris dans le cadre du "Grenelle de

"l'Environnement", sans parler des reculades sur la question de la fiscalité, avec la mesure emblématique de l'écotaxe. Pour le mois de janvier, il prépare une hausse de la TVA, impôt indirect le plus injuste, et dénoncé en son temps par le parti socialiste ! Encore une fois, ce sont les ménages qui sont touchés, et plus durement encore quand il s'agit des classes les plus modestes. Pour le budget 2014, c'est encore une fois la baisse des dépenses publiques qui est érigée en règle et est prolongée jusqu'en 2017... Les cadeaux aux « pigeons », l'écoute apportée aux petits commerçants, les signaux envoyés aux patrons de tout poil ne cessent de distiller la même politique : celle qui profite d'abord à ceux qui détiennent le pouvoir de l'argent, au détriment des intérêts communs. C'est par conséquent une politique antisociale et anti-écologique.

Une offensive réactionnaire qui se nourrit de la crise sociale

Il y avait déjà eu les offensives de la « manif pour tous » l'an passé, avec des responsables qui ont, grâce à la complaisance des médias, répandu un discours très réactionnaire sur la famille. Les mêmes s'en prennent maintenant au dispositif « ABCD égalité », destiné à lutter contre les stéréotypes de genre à l'école primaire : prétextant la défense de la prétendue « complémentarité naturelle » des sexes, ils tentent surtout de légitimer la domination masculine, la subordination des femmes et des filles. Le Printemps français a même constitué une « brigade anti-SNUipp » suite au travail « éduquer contre l'homophobie ». Il faut s'inquiéter, aujourd'hui, de la montée en puissance d'une idéologie toujours plus régressive sur de nombreux sujets de société, comme sur ce qui touche à la vie des plus opprimé-es, avec les pires outrances ! En effet, le débat sur la prostitution a été marqué par un manifeste indigne... Ailleurs, les discours sécuritaires se multiplient, engendrant l'amalgame éculé entre pauvreté et menace, immigration et délinquance... Les discours du

gouvernement, de Valls en particulier, donnent le /a, et les actions répétées de répression policière à l'encontre du mouvement social (comme en témoignent les coups reçus par le porte parole du DAL) confirment une volonté de criminaliser et de juguler les expressions de colère.

Ne soyons pas étonné-es, par conséquent, si se développe une idéologie nauséabonde de rejet de l'autre et de xénophobie décomplexée : outre la multiplication des expressions de rejet à l'égard des Roms et autres populations immigrées, il faut à présent déplorer des attaques racistes, mâtinées de sexisme et d'homophobie, contre la ministre Taubira, reprises par une certaine presse. Les idées d'extrême droite se propagent et se banalisent, la montée en puissance du FN suit son cours dans les sondages et les élections partielles. Comment ne pas voir que les dénis démocratiques accumulés, de la ratification du TCE après le NON majoritaire à la poursuite des orientations sarkozystes après sa défaite, constituent, au fur et à mesure, des dangers pour la démocratie et pour la « chose publique » dans ce pays ?

La responsabilité des forces sociales progressistes : offrir des réponses revendicatives, proposer des mobilisations conséquentes

La colère est palpable mais ne s'exprime pas nécessairement là où on l'attendait, ni sous les formes que l'on espérait. La contre-réforme des retraites n'a pas soulevé à la hauteur des enjeux des salarié-es désabusé-es et pourtant inquiet-es pour leur avenir. En revanche, les questions qui renvoient aux conditions de vie et de travail très immédiates sont explosives : rythmes scolaires dans le premier degré, licenciements dans le privé sont des exemples d'inégale gravité mais révélateurs des points forts de tension. A part sur

le dossier rythmes qui suscite de vives réactions syndicales, force est de constater la faible emprise du syndicalisme de lutte et de transformation sociale sur les explosions de colère qui peinent dès lors à déboucher sur des réponses globales progressistes. L'explosion sociale que connaît la Bretagne actuellement, où se mêlent les revendications urgentes sur l'emploi, la mise en cause légitime du système de production à l'échelle du continent européen, et des revendications poujadistes surfant sur le prétendu

« ras-l'bol fiscal » doit nous interpeller. Voir aussi les salarié-es de la grande distribution manifester, avec l'aide de leurs patrons, pour la liberté de travailler le dimanche laisse un goût amer.

Toutes les colères ne débouchent pas nécessairement sur des perspectives progressistes, et en ces temps de déroute idéologique d'une certaine gauche politique et syndicale convertie au libéralisme, la responsabilité du syndicalisme de lutte et de transformation sociale est engagée : il faut être en capacité de transformer la colère sociale en

mobilisations sur des revendications claires. Si les syndicats ne prennent pas leur responsabilité pour cela, oui, la colère sera dévoyée par d'autres. Sur tous les terrains, que ce soit l'emploi, les salaires, le temps de travail, la fiscalité, la construction européenne, les migrations, l'égalité femmes-hommes, la lutte contre toutes les discriminations etc... il nous faut convaincre largement de la valeur des alternatives que l'on porte et, pour ce faire, être force de propositions en terme de mobilisation, faute de quoi, la coupure avec les salarié-es et les opprimé-es s'accroîtra.

Fiscalité et services publics

Le gouvernement Sarkozy avait entrepris de réduire les dépenses publiques à travers la RGPP et, de fait, il a considérablement affaibli les services publics. Aujourd'hui, la MAP s'impose et poursuit le même objectif.

Parallèlement, le sens redistributeur de l'impôt n'est plus perceptible, la population s'acquittant d'impôts en hausse sans profiter, de façon concrète, de l'amélioration des services publics qu'ils sont censés permettre. A cela s'ajoute, après le discours de Moscovici lui-même qui parle

de « ras-le-bol » fiscal des Français, la promesse non tenue d'une « révolution fiscale ». Il est plus qu'urgent pourtant de mettre en place enfin une fiscalité juste, qui impose un autre partage des richesses comme de lutter contre l'évasion fiscale et l'action du gouvernement en ce sens se fait attendre... Gageons que ce ne sera pas le résultat final du « chantier fiscal, remise à plat » qu'Ayrault promet aujourd'hui sous la pression, servant aussi d'écran de fumée par rapport à la hausse de la TVA.

La Fonction publique est dans le collimateur, et les suppressions de postes sont toujours une réalité (solde de 2144 postes supprimés au PLF 2014). A travers les projets de décentralisation, de réorganisation des services territoriaux de l'Etat (mission Weiss Rebière), et sous le prétexte de rationaliser les services publics et la gestion de leurs agents (rapport Pêcheur), le gouvernement Hollande mène des concertations au contenu assez vide avec les organisations syndicales sous couvert d'« agenda social » alors que ses choix d'une action publique a minima avec moins de fonctionnaires sont déjà arrêtés. Pour les agents des services publics, le rapport Pêcheur inscrit résolument le statut et les carrières dans la politique gouvernementale d'austérité budgétaire et met en cohérence l'ensemble des éléments du nouveau management, plus que jamais d'actualité. Démantèlement des règles de gestion collective, remise en question du paritarisme, gestion « flexible », morcellement des services, des responsabilités, fusion des corps, bourse commune de l'emploi public, recours à l'intérim, rémunération indemnitaire préférée à l'indiciaire, non indexation des salaires... autant d'atteintes envisagées qui vont nécessiter la mobilisation des personnels si ces mesures sont retenues.

Education en chantiers...

Dans l'éducation, le chantier Métiers s'est ouvert la semaine dernière : le ministère de l'Education a déjà suscité la colère des personnels sur d'autres dossiers (rythmes et calendrier scolaires) qui ont trait directement aux conditions de travail, dont tous dénoncent la dégradation. C'est donc avec méfiance qu'il faut aborder ce nouveau chantier : en effet, sous couvert de rénovation, il serait inadmissible que le statut évolue contre l'intérêt des personnels. Les premières propositions ministérielles sont très largement insuffisantes pour certaines ou envisagent de lourdes dégradations pour d'autres (annualisation des services des remplaçants dans les écoles ou remise en cause des missions actuelles des Rased, par exemple).

Dans l'enseignement supérieur, les « discussions » ont également été ouvertes sur le décret statutaire des enseignants-chercheurs, pour l'adapter aux dispositions de la loi « Fioraso » adoptée en juillet mais, d'ores et déjà, le ministère n'entend pas revenir sur les principales dispositions qui avaient provoqué la colère du milieu en 2009. La méfiance est de mise ici aussi, tout particulièrement dans un contexte de crise financière des universités, où les personnels constituent la première variable d'ajustement budgétaire en raison de la dévolution de la gestion de la masse salariale aux établissements.

Il faut au contraire reconnaître la professionnalité des missions et des métiers, et garantir de bonnes conditions de travail. Les enjeux sont lourds, la profession est vigilante et les responsabilités

syndicales, par conséquent, sont importantes sur le sujet.

Ce n'est pas un hasard si le chantier Education Prioritaire se superpose au chantier Métiers : l'éducation prioritaire est depuis le début des ZEP un laboratoire pour le ministère. Le dispositif ECLAIR, avec la déréglementation qu'il induit, notamment en matière de gestion des personnels, laisse planer des craintes importantes quant à la volonté de Peillon de réformer le statut des personnels. Déjà, les assises de l'éducation prioritaire qui ont eu lieu se sont déroulées dans la plus grande opacité. Les représentants des personnels, autres que de direction, ont été extrêmement minorés, les « synthèses » présentées ont plus souvent été celles des chefs d'établissement que des équipes, mêmes lorsque

ces dernières avaient été établies. Tout cela laisse penser que les conclusions étaient écrites d'avance. Il serait dramatique que ce chantier débouche sur une réduction de la carte de l'éducation prioritaire ou sur une généralisation de la politique ECLAIR.

Le doute est permis car les politiques éducatives mises en œuvre par Peillon ne vont pas dans le bon sens : continuité de dispositifs contestés (NVS, LPC, ECLAIR, Lycée Chatel,...), nouvelles mesures (cycle et conseil communs école-collège, lien réaffirmé entre école et entreprise, « rénovation » de la voie professionnelle) ne cessent d'inquiéter... Les ESPE se sont installées dans la plus grande confusion, et n'ont pas permis d'améliorer les conditions de formation et d'entrée dans le métier des nouveaux enseignants.

La question des rythmes scolaires cristallise la colère des enseignants du premier degré sur leurs conditions globales de travail et dégrade celles des personnels communaux, en colère eux aussi. Si modifier les rythmes des élèves pour transformer l'école est indispensable, cela ne peut se faire sans d'autres éléments de transformation comme les effectifs, les contenus, la formation... faute de quoi l'école ne peut que passer à côté de son ambition de réussite de tous les élèves. Or la précipitation de Peillon, le cadre étriqué de sa réforme avec le carcan imposé des neuf demi-journées, le manque criant de moyens de tous ordres (financier, personnels qualifiés...) font que, là où elle a été mise en place, de graves difficultés apparaissent. Ainsi, sans améliorer de façon significative le rythme de l'enfant, la réforme entraîne une dégradation des conditions de travail de tous, personnels de l'éducation et des collectivités territoriales, et génère une diversité de situations sur le territoire, creusant encore les inégalités d'un endroit à l'autre. Dans les collectivités territoriales, sans moyens suffisants et dans l'impréparation la plus totale, elle renforce la précarité des personnels.

Le ministre doit suspendre l'application d'une réforme qui ne rencontre pas l'adhésion des personnels communaux et du premier degré, des parents d'élèves et des élu-es, mettre son décret à la poubelle et en réécrire un nouveau dans la concertation.

Les mobilisations des 13 et 14 novembre derniers ont montré la disponibilité des salarié-es concerné-es à la mobilisation. Quel gâchis que le SNUipp national ne se soit pas tout de suite impliqué dans la construction nationale du mouvement gréviste, laissant d'autres organiser l'expression de la colère des personnels ! 30 % de grévistes sans le syndicat majoritaire au plan national !

De ce point de vue, la réussite de la grève du 5 décembre prochain constitue un enjeu très important : construire cette fois une grève unitaire majoritaire pour amener Peillon à céder.

Et il faut tout faire pour y associer les personnels territoriaux et de l'animation. Leurs principales organisations vont appeler aussi à la grève. Dans tous les départements il faut construire l'unité syndicale et intercatégorielle.

Il est particulièrement urgent que dans le cadre fédéral de la FSU, les syndicats nationaux concernés travaillent enfin ensemble sur cette question et se retrouvent sur un appel commun le 5 décembre.

Dans la même logique, le ministre doit suspendre également le calendrier des années à venir, la grogne suscitée par les rattrapages témoignant d'une même aggravation des conditions de travail des personnels.

Perspectives à construire

Après une certaine atonie du mouvement social depuis l'élection présidentielle, incluant la faiblesse des mobilisations sur l'ANI ou les retraites, des éléments significatifs de « réveil » existent aujourd'hui : mobilisations sectorielles ou en réaction à un problème précis, elles n'en existent pas moins pour autant. Les mobilisations sur les rythmes sont en effet conséquentes, et très

médiatisées ; les lycéen-nes ont su réagir pour dénoncer le sort fait à Katchik et Leonarda, ce qui a mis l'accent sur la politique migratoire de ce gouvernement dans son ensemble ; le mouvement social en Bretagne, aussi complexe soit-il, révèle de réels potentiels de mobilisation (même si les initiatives syndicales ne rencontrent pas forcément l'écho attendu).

Aujourd'hui, les manifestations contre le racisme se multiplient : c'est un sursaut salutaire afin de contribuer à mobiliser nos concitoyen-nes, même si les nombreuses initiatives témoignent encore d'une certaine désunion des forces syndicales, associatives et politiques. Il est urgent de rassembler sur des questions sociétales aussi importantes que celle-ci.

Il est décisif de faire en sorte que le mouvement syndical surmonte ses divisions et soit en capacité d'offrir aux salarié-es, aux populations une remobilisation d'ampleur permettant de stopper les régressions en cours. De ce point de vue, la perspective d'une journée d'action interprofessionnelle unitaire en janvier est une

bonne chose, elle doit contribuer à redonner confiance aux salarié-es et à montrer la détermination des syndicats à s'opposer à la casse sociale tout en développant des propositions de ruptures avec les politiques néolibérales (notamment sur l'emploi et le pouvoir d'achat). La question d'un appel à une grève interpro est réellement à l'ordre du jour au vu de l'état de la situation dans le pays.

Pour la FSU, après la toute petite "semaine d'interpellation" sur le pouvoir d'achat de décembre dans la Fonction publique, il faut porter les revendications des salariés des FP dans ce cadre interprofessionnel : salaires, postes, conditions de travail...

L'EE estime nécessaire que la FSU propose aux autres organisations de la FP un appel à la grève dans le cadre de la journée d'action interpro.

L'atonie dont a fait preuve le mouvement syndical jusque-là participe du climat de confusion des valeurs dans laquelle se déroulent les mobilisations. Il est temps de redonner des contenus de lutte de classes à la colère sociale et les organisations syndicales dites de «transformation sociale» ont un rôle prépondérant à jouer. Leur responsabilité est de faire converger les luttes en cours, et de reprendre la main, de proposer des perspectives aux salariés, en termes d'alternatives sur tous les dossiers, mais aussi en termes d'actions, afin que leur juste colère ne trouve pas comme seul réceptacle l'écueil du discours démagogique et haineux de l'extrême droite.